**Correction de la dissertation « Peut-on concilier croissance économique et développement durable ? »**

Le monde connaît aujourd’hui la plus grave crise économique depuis 1945. Cela engendre des effets sociaux particulièrement négatifs notamment en matière de chômage et de pauvreté. Face à cette crise, les gouvernements de la planète ont décidé d’importants plans de relance pour retrouver le chemin de la croissance.

Dans le même temps, le monde est confronté à une crise écologique liée aux émissions de gaz à effet de serre qui expliquent le réchauffement préoccupant de la planète.

On peut dès lors s’interroger sur la compatibilité de la relance de la croissance économique (qui se traduira par un accroissement de la production de biens et services) et de la préservation de l’environnement à plus long terme. En d’autres termes, est-il possible de permettre aux populations d’améliorer leurs conditions de vie actuelles sans remettre en cause le sort des générations futures en matière d’environnement ?

Le **développement** peut-il être **durable** si l’on reste inscrit dans une organisation économique dont le mode de fonctionnement passe par une **croissance constante de la production** ?

Nous proposons dans un premier temps de montrer en quoi la croissance économique n’est pas compatible avec le développement durable ; puis dans un second temps, nous verrons qu’il existe des possibilités de concilier ces deux notions.

\*

Dans cette première partie, nous reviendrons plus précisément sur le caractère a priori incompatible de la croissance économique et du développement durable, puis nous nous pencherons sur la question plus ciblée du développement des PED (pays en développement)

La croissance économique est au cœur du modèle de développement capitaliste depuis plus de deux siècles. Elle consiste à accroître la production de biens et services et l’enrichissement des populations. Or, la production de biens et services nécessite la mobilisation de facteurs de production qui se traduisent en partie par l’utilisation de ressources naturelles et de sources d’énergie.

Les ressources naturelles sont partiellement renouvelables grâce à l’agriculture ou au reboisement des forêts, mais la surexploitation de ces ressources conduit aujourd’hui à s’inquiéter quant à la diminution des zones boisées et à la raréfaction des réserves d’eau douce. Or, l’espèce humaine ne peut survivre durablement sans accès à ces ressources.

Quant à la consommation d’énergie, elle s’appuie depuis deux siècles sur l’utilisation d’énergies fossiles (charbon et pétrole notamment), dont la combustion conduit au rejet de gaz carbonique dans l’atmosphère. Or, il existe aujourd’hui un consensus entre les scientifiques pour dire que ces rejets expliquent le réchauffement de la planète par le biais d’un effet de serre. On prévoit de fait une augmentation de la température moyenne de 2 à 5 degrés celsius d’ici la fin du siècle, ce qui aurait pour effet des dérèglements climatiques importants et une élévation non négligeable du niveau des océans. Ces perturbations seraient de nature à entraîner d’importants mouvements migratoires et des conflits territoriaux.

L’augmentation soutenue de la production de biens et services pourrait donc se traduire à long terme par une dégradation considérable des conditions de vie pour les générations futures.

Le problème est encore plus aigu si l’on considère la situation des PED. En effet, un pays comme la Chine connaissait un PIB par habitant de 5003 $ en 2003, soit plus de 7 fois inférieur à celui de la Norvège ou des Etats-Unis. De fait, la Chine est le 85ème pays dans le classement selon l’indicateur de développement humain (qui mesure la qualité de vie des populations), loin derrière la Norvège (1ère du classement) et les Etats-Unis (10ème du classement).

Il est donc compréhensible que ces pays aspirent à un enrichissement économique qui passe par des taux de croissance du PIB élevés (la Chine enregistre une croissance annuelle du PIB par habitant supérieure à 8% depuis 1975). Mais le développement de ces pays passe par une industrialisation massive, nécessitant d’importantes ressources naturelles et une consommation croissante d’énergie. A titre d’exemple, en 2002, la consommation moyenne d’électricité d’un chinois était près de 18 fois inférieure à celle d’un norvégien. Comment peut-on envisager les conséquences sur la planète si les PED atteignaient le même niveau de consommation d’énergie que les pays développés ?

Ajoutons que les méthodes de production des PED sont davantage polluantes que celles des pays développés par manque de maîtrise technologique. Ainsi, pour fabriquer un même produit, la Chine consomme 10 fois plus d’énergie que les Etats-Unis. Ou pour produire une tonne de légumes, la Tunisie gaspille dix fois plus d’eau que l’Italie. L’industrialisation de ces pays est donc de nature à aggraver sensiblement la situation écologique, même si aujourd’hui ces pays polluent nettement moins que les pays développés en raison de leur retard économique.

\*

Le constat est donc bien sombre et il semble inconciliable de favoriser l’amélioration des conditions de vie des habitants de la planète (notamment dans les PED) et la préservation à long terme de l’environnement. Pourtant, on peut envisager des pistes permettant de concilier croissance économique et développement durable. D’autant que les gouvernements de la planète semblent décidés à mettre en œuvre des solutions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

\*

Nous avons vu en quoi la consommation d’énergie fossile se révélait nuisible en matière d’effet de serre et de réchauffement climatique. C’est la raison pour laquelle se développent d’autres sources d’énergie ne présentant pas les inconvénients du charbon ou du pétrole. C’est le cas de l’énergie nucléaire qui rejette peu de CO2, mais dont le traitement des déchets pose des problèmes de stockages et de risques de diffusion de radioactivité dans l’environnement. C’est le cas également de l’énergie solaire, du biogaz et de l’énergie éolienne qui présentent le double intérêt de ne pas polluer et d’être renouvelables. Ainsi, la France devrait faire passer la production d’électricité d’origine renouvelable de 17% en 2000 à 21% en 2010, avec notamment une multiplication par plus de 100 de la production d’origine éolienne.

Sur un autre plan, se pose aussi la question des déchets que produisent les entreprises et les ménages et dont la quantité croît avec l’augmentation de la production de biens. L’Union européenne a fixé un objectif minimal de 55% de déchets d’emballages recyclés d’ici 2010 (alors que l’objectif fixé était de 25% en 2001). Et on constate que certains pays ont fait de réels efforts puisque dès 2001 l’Allemagne recyclait 75% de ses déchets. La France était elle à un peu moins de 50% et l’Irlande à un peu plus de 20%. Mais l’exemple de l’Allemagne montre que l’on peut parvenir à trouver des solutions pour régler des problèmes aussi importants que celui des déchets.

On peut également noter que toutes les activités économiques ne polluent pas autant. En effet, l’agriculture et plus encore l’industrie génèrent une utilisation intensive des ressources et une consommation importante d’énergie. Ce qui n’est pas le cas des activités de service qui représentent une part croissante du PIB des pays développés. On peut donc envisager le développement d’activités économiques qui soient beaucoup moins polluantes et dégradantes pour l’environnement.

Enfin, les progrès technologiques permettent de mettre en œuvre des procédés de moins en moins polluants (dans l’industrie ou pour les automobiles), même si l’on peut craindre que cela ne soit pas suffisant pour surmonter les enjeux écologiques auxquels nous sommes confrontés.

Se pose alors la question du rôle des gouvernements dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Quels sont les instruments dont disposent les gouvernements pour agir dans ce domaine ?

Le premier instrument repose sur l’obligation, c’est-à-dire sur la réglementation. Il s’agit alors d’imposer aux acteurs économiques des normes environnementales, charge à eux de financer les dépenses leur permettant de respecter ces normes.

Une autre solution consiste à mettre en place - comme l’a fait l’Union européenne et comme c’était prévu dans le protocole de Kyoto - un marché des droits à polluer. Cela consiste à fixer un niveau maximal de rejets de CO2 et à les répartir entre les agents économiques qui recevront des « droits à polluer » ou « quotas d’émission ». Ceux qui pollueront moins que les droits alloués pourront les revendre sur le marché à ceux qui seraient amenés à polluer davantage que les droits qu’ils possèdent. La régulation par le marché conduit alors à faire augmenter le prix des droits si la demande s’accroît, incitant alors les agents à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, les gouvernements peuvent avoir recours à la taxation sur le principe « pollueur-payeur ». C’est ce que vient de décider le gouvernement français en mettant en place (à partir de 2010) la « contribution climat énergie » plus couramment appelée « taxe carbone ». Le but est de rendre plus coûteuse l’utilisation de sources d’énergies rejetant des gaz à effet de serre, ce qui devrait inciter les agents économiques à modifier leur consommation et à s’orienter vers des modes de consommation moins polluants (production d’électricité d’origine solaire, chaudières par géothermie, meilleure isolation des logements, utilisation de matériaux de construction plus respectueux de l’environnement, etc.)

Les Etats ne sont donc pas démunis face à ces questions et force est de constater que dans ce domaine la prise de conscience des gouvernements ne fait que croître.

Nous avons donc vu en quoi la croissance économique était de nature à mettre en péril l’environnement et le sort des générations futures. Nous avons vu que le problème se posait avec plus d’acuité encore concernant les PED. Mais nous avons aussi montré que des solutions pouvaient permettre d’avoir une croissance davantage respectueuse de l’environnement et que les Etats avaient des marges de manœuvre pour agir sur les questions environnementales.

Le prochain sommet de Copenhague en décembre 2009 a pour but de donner une suite au protocole de Kyoto qui expire en 2012. Ce sera l’occasion de tester la volonté des gouvernements de la planète d’agir pour préserver le sort des générations futures, en espérant que davantage de pays s’engagent dans cette voie (notamment la Chine et les Etats-Unis)…